

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2025

Le 27 mai 2025 à 10h, au siège social de la Société, les associés se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation du Président, effectuée conformément aux statuts et notamment par tout moyen.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé présent.

David BENFREDJ, du Cabinet ARICE, Commissaire aux comptes, dûment convoqué est absent et excusé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Éric ADERDOR représentant la Présidente TARACORLINI.

La feuille de présence, certifiée sincère et exacte par le président, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, représentent plus de 50% des droits de vote et que de ce fait, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés les documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- Le texte des projets de résolutions
- Tous autres documents dont la communication aux associés est requise par la loi ou les règlements

Le Président déclare que les projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés dans les conditions légales et réglementaires.

Le président déclare ensuite la séance ouverte et rappelle à l'Assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
2. Affectation du résultat
3. Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce
4. Quitus au Président et au commissaire aux comptes

Le Président donne ensuite lecture de son rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un résultat de -5.063.144 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la totalité de la perte de l'exercice, soit 5.063.144 €, au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions réglementées par l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de commerce, figurant dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes établi à cet effet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus au Président et au Commissaire aux comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après relecture, a été signé par le Président.

TARACORLINI

Représentée par Monsieur Éric ADERDOR



HORYZON MEDIA

SAS au capital de 562.500 €

70, rue Rivay, 93200 Levallois-perret



452 172 786 RCS NANTERRE

FEUILLE DE PRESENCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU

27 MAI 2025 A 10H

NOMS	NOMBRE D' ACTIONS	EMARGEMENT
TARCORLINI	5398 en pleine propriété	
ARTHUR MEDIA GROUP	1 en pleine propriété	
CAJAL SARL	1 en pleine propriété	
Stéphan HUYVENAAR	600 en pleine propriété	
Total :	6000 en pleine propriété	

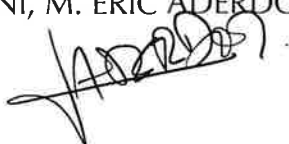
Nombre de membres à l'assemblée présents ou représentés : 2

Nombre total de voix possédées par les associés présents ou représentés : 5998

CERTIFIE EXACTE CETTE FEUILLE DE PRESENCE NE CONTENANT AUCUN INTERCALAIRE

LA PRESIDENTE :

Pour la société TARACORLINI, M. ERIC ADERDOR





Horyzon Média

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

HORIZON MEDIA

70 RUE RIVAY
92300 LEVALLOIS-PERRET

SIREN : 452.172.786

Statut juridique : SAS

Certifié conforme à l'originale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Asson', written over a horizontal line.

DBA EXPERTISE

36 RUE DU LOUVRE, 75001 PARIS 1

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				254 284
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	788 759	383 383	405 376	216 696
	Fonds commercial	1 294 428	246 417	1 048 012	1 733 391
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	67 334	45 350	21 984	193 484
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	1 859 788	1 556 068	303 720	1 812 971
Créances rattachées à des participations	30 001		30 001	30 001	
Autres titres immobilisés					
Prêts	12 257		12 257	11 748	
Autres immobilisations financières	26 427		26 427	236 581	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	4 078 994	2 231 218	1 847 777	4 489 157	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	3 096 667	1 757 959	1 338 709	1 439 916
	Autres créances	3 068 824	1 976 665	1 092 158	2 182 691
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS	12 698		12 698	1 132	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	81 893		81 893	205 081	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	6 260 081	3 734 624	2 525 457	3 828 821	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		10 339 075	5 965 842	4 373 234	8 317 978

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	562 500	562 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 209 370	1 209 370
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	62 500	62 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	28 848	28 848
	Report à nouveau	-722 559	369 260
	Résultat de l'exercice	-5 063 144	-1 091 819
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-3 922 484	1 140 660
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	8 266	6 724
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 150 483	1 368 306
	Emprunts et dettes financières diverses	522 877	694 846
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 860 080	2 192 712
	Dettes fiscales et sociales	2 250 782	1 566 663
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	279 825	283 925
	Autres dettes	841 725	373 135
Produits constatés d'avance	381 679	691 006	
TOTAL DETTES (III)		8 295 718	7 177 317
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		4 373 234	8 317 978

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens	1 737 778	1 637 468
	Production vendue de services	3 491 833	4 160 539
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	5 229 611	5 798 007
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée		
	Production immobilisée		194 738
	Subventions d'exploitation	6 000	129 746
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	72 604	9 202
	Autres produits	905	50 849
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 309 121	6 182 542
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements	9 354	18 644
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	3 349 861	3 454 141
	Impôts, taxes, et versements assimilés	59 965	49 229
	Salaires et traitements	1 707 289	1 801 980
	Charges sociales	554 743	593 539
	Dotations aux amortissements et aux provisions	96 186	123 750
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	415 629	1 342 330
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	90 956	23 919
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 283 982	7 407 532	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-974 861	-1 224 991
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations	152	8 283
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	70 894	735 608
	Reprises sur provisions et transferts de charges	478 000	
	Différences positives de change	47	85
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	549 093	743 976	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 046 623	486 110
	Intérêts et charges assimilées	71 696	102 693
	Différences négatives de change	14	75
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 118 333	588 878	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-2 569 240	155 098

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-3 544 101	-1 069 893
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	100 068	
	Sur opérations en capital	115 322	13 774
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	215 389	13 774
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 842	15 843
	Sur opérations en capital	1 706 800	19 857
	Dotations aux amortissements et aux provisions	25 791	
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 734 433	35 701
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-1 519 043	-21 926
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		6 073 604	6 940 292
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		11 136 748	8 032 111
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-5 063 144	-1 091 819



ARICE A.C.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU
31 DECEMBRE 2024

HORYZON MEDIA

32 avenue Pierre Grenier

92300 LEVALLOIS PERRET

SAS Au Capital de 562 500 €

A l'assemblée générale de la société HORIZON MEDIA,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **HORIZON MEDIA** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note sur les faits caractéristiques de l'exercice de l'annexe des comptes annuels.

IV. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Evènements significatifs » de l'annexe des comptes annuels qui expose notamment :

- l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire en date du 2 juillet 2024
- et les dépréciations comptabilisées sur les titres de participation et sur les créances correspondantes dont l'absence était évoquée dans le rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

V. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VI. Vérfications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

VII. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VIII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 mai 2025

Pour la S.A.S. ARICE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



David BENFREDJ
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				254 284
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	788 759	383 383	405 376	216 696
	Fonds commercial	1 294 428	246 417	1 048 012	1 733 391
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	67 334	45 350	21 984	193 484
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	1 859 788	1 556 068	303 720	1 812 971
	Créances rattachées à des participations	30 001		30 001	30 001
Autres titres immobilisés					
Prêts	12 257		12 257	11 748	
Autres immobilisations financières	26 427		26 427	236 581	
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	4 078 994	2 231 218	1 847 777	4 489 157
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	3 096 667	1 757 959	1 338 709	1 439 916
	Autres créances	3 068 824	1 976 665	1 092 158	2 182 691
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	12 698		12 698	1 132
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	81 893		81 893	205 081	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	6 260 081	3 734 624	2 525 457	3 828 821
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		10 339 075	5 965 842	4 373 234	8 317 978

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	562 500	562 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 209 370	1 209 370
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	62 500	62 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	28 848	28 848
	Report à nouveau	-722 559	369 260
	Résultat de l'exercice	-5 063 144	-1 091 819
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-3 922 484	1 140 660
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	8 266	6 724
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 150 483	1 368 306
	Emprunts et dettes financières diverses	522 877	694 846
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 860 080	2 192 712
	Dettes fiscales et sociales	2 250 782	1 566 663
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	279 825	283 925
	Autres dettes	841 725	373 135
	Produits constatés d'avance	381 679	691 006
	TOTAL DETTES (III)	8 295 718	7 177 317
	Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		4 373 234	8 317 978

Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens	1 737 778	1 637 468
	Production vendue de services	3 491 833	4 160 539
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	5 229 611	5 798 007
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée		194 738
	Production immobilisée		129 746
	Subventions d'exploitation	6 000	9 202
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	72 604	50 849
	Autres produits	905	
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 309 121	6 182 542
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	
Variation des stocks de marchandises			
Achats de matière première et autres approvisionnements		9 354	18 644
Variation des stocks			
Autres achats et charges externes		3 349 861	3 454 141
Impôts, taxes, et versements assimilés		59 965	49 229
Salaires et traitements		1 707 289	1 801 980
Charges sociales		554 743	593 539
Dotations aux amortissements et aux provisions		96 186	123 750
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur actif circulant : dotation aux provisions		415 629	1 342 330
Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		90 956	23 919
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 283 982	7 407 532	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-974 861	-1 224 991
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations	152	8 283
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	70 894	735 608
	Reprises sur provisions et transferts de charges	478 000	
	Différences positives de change	47	85
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	549 093	743 976	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 046 623	486 110
	Intérêts et charges assimilées	71 696	102 693
	Différences négatives de change	14	75
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 118 333	588 878	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-2 569 240	155 098

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-3 544 101	-1 069 893
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	100 068	
	Sur opérations en capital	115 322	13 774
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	215 389	13 774
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 842	15 843
	Sur opérations en capital	1 706 800	19 857
	Dotations aux amortissements et aux provisions	25 791	
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 734 433	35 701
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-1 519 043	-21 926
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		6 073 604	6 940 292
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		11 136 748	8 032 111
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-5 063 144	-1 091 819

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 à 31/12/2023.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 373 233,90 €.

Le résultat net comptable est une perte de -5 063 143,85 €.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	N/A
Bureaux	5 à 10 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	N/A
Matériel et outillage	
Matériel	N/A
Outillage	N/A
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 5 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription non-proratifiée :

Les subventions d'exploitations reçues sont enregistrées en produits dès qu'elles sont octroyées.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Événements significatifs

Autres informations significatives

Informations sur la procédure collective en cours :

En date du 02/07/2024, le Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre a prononcé l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire de la société Horyzon Média. Un premier rendez-vous en août 2024 avec le Président du Greffe du Tribunal de Commerce a permis de statuer sur une période d'observation de six mois. Un deuxième rendez-vous en décembre 2024 a prolongé la période d'observation pour six mois. La société doit sortir du plan fin juin 2025.

La société finalise actuellement son plan de remboursement des dettes antérieures.

Informations sur les filiales :

- La société BUT EDITIONS SOCIETE NOUVELLE est en liquidation judiciaire depuis le 05/03/2024. L'ensemble des créances ont été dépréciés au 31/12/2024, pour un total de 608 220 euros et une dépréciation des titres de participation pour 31 726 euros.
- La société 191 Media est en liquidation judiciaire depuis le 06/02/2024. Une dépréciation des titres de participation a été passée en 2023 pour 2 euros.
- La société France 2.0 (Woocom) a été radié en date du 10/07/2024. Les titres de participations avaient fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 100%, ainsi qu'une créance de 2 447 euros.
- La mise en liquidation judiciaire de la filiale Warm Up Interactive (WUI) a entraîné une dépréciation de 100 % des titres de participation, soit 1 250 000 euros. De plus, l'ensemble des créances ont été dépréciées pour un montant de 3 472 260 euros.
- En raison des difficultés économiques de la filiale Kool Media, les titres de participation ont fait l'objet d'une dépréciation de 100 %, soit 18 250 euros. De plus, l'ensemble des créances ont été dépréciées pour un montant de 172 672 euros.
- Les titres de participations de la filiale PRACHE Media ont fait l'objet d'une dépréciation de 100% soit 256 000 euros.
- La société Freeway est en liquidation depuis 2023. L'intégralité des créances ont été dépréciées pour 40 520 euros. Le fonds de commerce Feeway a été cédé en date du 31/10/2024 pour 75 000 euros.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	2 740 651	254 284	911 748	2 083 187
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...	185 558	20 502	185 558	20 502
Autres immobilisations corporelles	223 243		176 409	46 834
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 352 790	15 000	478 001	1 889 789
Prêts	248 329	26 936	236 581	38 684
Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Les immobilisations incorporelles ont globalement diminué de 657 464 euros, expliqué par :

- * L'activation du développement du site internet Horyzon Média pour 254 284 euros
- * La sortie du fonds de commerce de la société Freeway pour 657 463 euros suite à la cession du fonds de commerce intervenue en octobre 2024.
- * La réduction des immobilisations en cours incorporelles suite à l'activation du site internet Horyzon Média pour 254 284 euros.

Ces immobilisations incorporelles correspondent au développement et à l'amélioration des plateformes digitales du groupe Horyzon Média. Une augmentation des audiences et des abonnés est attendue sur les 5 prochaines années.

Les immobilisations en cours ont été réduites le 30/09/2024 par la deuxième activation du site internet Horyzon Média pour 254 284 euros. Ce site est amorti sur 5 ans.

Les immobilisations corporelles ont globalement baissé de 341 466 euros, expliqué par :

- * La sortie des immobilisations suite au déménagement d'Horyzon Média en 2024 pour 361 968 euros
- * L'acquisition de nouvelles immobilisations suite à l'eménagement en 2024 dans ses nouveaux locaux pour 20 501 euros.

Les immobilisations financières ont globalement diminué de 672 136 euros, expliqué notamment par :

- * La sortie des titres de la société France 2.0 (Woocom) pour 478 000 euros, suite à sa liquidation intervenue en 2024.
- * L'augmentation de la participation dans Kool Media par rachat des parts pour 15 000 euros.
- * Le reclassement des dépôts de garanties des anciens locaux pour 159 581 euros et du dépôt de garantie de la poste pour 72 000 euros vers les comptes de dettes fournisseurs.
- * Le nouveau dépôt de garantie des nouveaux locaux de Horyzon Média pour 26 227 euros.

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial	218 502	27 915		246 417
Autres	317 778	65 605		383 383
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres	215 316	28 457	198 423	45 350
Immobilisations financières				
Participations	509 818	1 524 250	478 000	1 556 068
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

FOOT NATIONAL a fait l'objet d'une acquisition en 2019 de 192 655€ se décomposant comme suit :

- Marque 100 000€, non amortie
- Site internet 87 655€, amorti sur 5 ans
- Fonds de commerce 0€ (nant)
- Immobilisations corporelles 5 000€

Le fonds de commerce AUTO-MOTO a été acquis en 2021 pour 1€ assorti de compléments de prix plafonnés à 2 M€ devant être versés entre 2022 et 2025. Un premier complément de prix de 493 404€ a été versé en 2022 sur le résultat 2021. L'acquisition de ce fonds de commerce est complétée en 2022 par le rachat de la dette abonné d'une valeur de 521 875€.

Aucun complément de prix n'a été versé en 2023 au titre de l'exercice 2022 et en 2024 au titre de 2023.

Le fonds de commerce Auto-Moto est présumé avoir une durée de vie illimitée. La décision a donc été prise de ne pas l'amortir.

Cession du fonds de commerce Freeway le 31/10/2024 pour 75 000 euros.

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice
Immobilisations incorporelles	254 284
Immobilisations corporelles	

Ces immobilisations incorporelles correspondent au développement et à l'amélioration des plateformes digitales du groupe Horyzon Média. Une augmentation des audiences et des abonnées est attendue sur les 5 prochaines années.

Les immobilisations en cours ont été réduites le 30/09/2024 par la deuxième activation du site internet Horyzon Média pour 254 284 euros. Ce site est amorti sur 5 ans.

Tableau des filiales et des participations

Rubriques	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur BRUTE des titres détenus	Valeur NETTE des titres détenus
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
KOOL MEDIA	10 000	-167 297	82	18 250	
TRIBELEADR	4 000	-249 530	100	200 000	200 000
Warm Up Interactive	134 900		100	1 250 000	
Horyzon Digital Services	2 951	-684	90	3 120	3 120
Freeway	100		90	90	
191 Media	120 000		100	2	
Le Blog Auto	50 000		51	25 500	25 500
But Editions société nouvelle	76 000		100	31 726	
CPM			100	100	100
Marketing Inside	1 200	59 812	20	75 000	75 000
INFLUENCIA MEDIA EVENT	60 000	47 221	20	256 000	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (e...					
b. Dans des sociétés étrangères (...)					
TOTAL	459 151	-310 478	853	1 859 788	303 720

Rubriques	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
KOOL MEDIA			2 104	-17 365	
TRIBELEADR			205 190	44 270	
Warm Up Interactive					
Horyzon Digital Services			37 433	279	
Freeway					
191 Media					
Le Blog Auto					
But Editions société nouvelle					
CPM					
Marketing Inside			329 526	1 218	
INFLUENCIA MEDIA EVENT			2 193 523	-55 420	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (e...					
b. Dans des sociétés étrangères (...)					
TOTAL			2 767 776	-27 018	

Les sociétés BUT Editions Société Nouvelle, Freeway, 191 Media, Warm Up Interactive ont une procédure de liquidation en cours. À ce titre,

aucun exercice n'a été clôturé en 2024.

La filiale France 2.0 (Woocom) a été liquidé en 2024.

En date du 25 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la filiale Prache Media Event a décidé de modifier la dénomination sociale de la société, laquelle devient désormais : « INFLUENCIA MEDIA EVENT ».

Dépréciations de l'actif circulant

La dépréciation sur les créances clients pour 1 757 958 euros comprend une dépréciation de 1 680 834 euros sur les créances avec les filiales Warm Up Interactive, BUT EDITIONS, Freeway, Kool Media.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...	30 001		30 001	
Prêts	12 257	214	12 043	
Autres immo. financières	26 427		26 427	
Clients douteux				
Autres créances clients	3 096 741	717 855	2 378 813	
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...	3 612	3 612		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	379 488	67 225	312 263	
Autres impôts	5 861	5 861		
Divers				
Groupes et associés	2 485 638	16 885	2 468 753	
Débiteurs divers	194 225	194 225		
Charges constatées d'avance	81 893	81 893		
TOTAL	6 316 142	1 087 769	5 228 299	
Prêts accordés en cours d'exercice	12 257	211	12 043	
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

Le montant des créances concernant les entreprises liées au 31/12/2024 est de 5 002 200 euros. Un détail est communiqué à la fin de l'annexe.

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	81 893	
TOTAL	81 893	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	5 400	104
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	5 400	104

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	562 500				562 500
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	1 209 370				1 209 370
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	62 500				62 500
Autres réserves	28 848				28 848
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	369 260			1 091 819	-722 559
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-1 091 819	-5 905 961	-1 091 819	1 091 819	-5 059 631
TOTAL	1 140 659	-5 905 961	-1 091 819	2 183 638	-3 918 971

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	8 266		8 266	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	990 102		990 102	
Emprunts et dettes financières div...	289 684		289 684	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 860 154	436 326	2 423 828	
Personnel et comptes rattachés	107 396	107 396		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	925 401	925 401		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfiques				
TVA	1 100 866	100 640	1 000 226	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	117 120	8 608	108 512	
Dettes sur immobilisations et com...	279 825		279 825	
Groupe et associés	241 459		241 459	
Autres dettes	841 725	455 842	385 883	
Produits constatés d'avance	381 679	166 916	214 764	
TOTAL	8 143 676	2 201 128	5 942 548	
Emprunts souscrits en cours d'exe...	-212 357			
Emprunts remboursés en cours d'e...				
Montant des emprunts et dettes c...	-2 244 179			

Le montant des dettes concernant les entreprises liées au 31/12/2024 est de 80 169 €. Un détail est communiqué à la fin de l'annexe.

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
PCA diverses	-4 000	
PCA-Dettes abonnés Auto Moto	-157 033	
PCA-Dettes abonnés Onze	-53 731	
PCA-Dettes abo Auto Moto post RJ	-149 496	
PCA-Dettes abo Onze post RJ	-17 420	
TOTAL	-381 679	

Dettes abonnées :

Depuis l'acquisition du fonds de commerce AUTO-MOTO, le mécanisme de la dette abonnés est enregistré dans les comptes, le montant initial est de 521 875 €.

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 726 684	11 094	1 737 778
Prestation de services	2 783 879	397 228	3 181 107
Produits des activités annexes	310 726		310 726
TOTAL	4 821 289	408 322	5 229 611

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	289 540	
Organismes sociaux - Produits à r...	-3 612	
Etat - Produits à recevoir	-5 737	
TOTAL	280 191	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	23 721	
Fournisseurs - Factures non parve...	199 958	
Personnel - Dettes provisionnées ...	89 883	
Organismes sociaux - Charges so...	27 178	
Organismes sociaux - Autres char...	16 827	
État - Charges à payer	45 750	
TOTAL	403 317	

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 000 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels sur opérati...	100 068	Opérations diverses
CessionProduits exceptionnels sur...	75 000	Prix cession fonds de commerce Freeway
CessionProduits exceptionnels sur...	40 000	Cession immobilisations corporelles suite protocole sortie des locaux rue Pierre Grenier
TOTAL	215 068	
Charges exceptionnelles sur opéra...	1 842	Amendes et pénalités
Charges exceptionnelles sur opéra...	657 464	Sortie VNC fonds de commerce Freeway
Charges exceptionnelles sur opéra...	163 545	Sortie VNC des immobilisations corporelles des locaux rue Pierre Grenier
Charges exceptionnelles sur provi...	25 791	
Charges exceptionnelles sur opéra...	478 001	Sortie VNC des titres de France 2.0 (liquidation)
Charges exceptionnelles sur opéra...	407 790	Frais de restructuration et lié à la procédure collective
TOTAL	1 734 433	

Fiscalité

Autres (dont intégration fiscale)

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2022, la société SAS Horyzon Media était comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS Horyzon Media, et agissait en qualité de tête de groupe.

Depuis l'exercice 2023, les filiales membres du groupe d'intégration, BUT EDITIONS SOCIETE NOUVELLE et WARM UP INTERACTIVE, n'établissent plus de comptes annuels depuis l'ouverture des procédures de liquidation judiciaire.

La société mère exclut donc depuis 2023 le résultat des filiales du résultat d'intégration.

En conséquence, la société Horyzon Media se retrouve seule membre du groupe d'intégration fiscale. L'intégration fiscale prendra fin à compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025.

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
Nantissement du fonds de commerce...	120 000					120 000	
TOTAL	120 000					120 000	
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagements en matière de pensi...							

La société HORYZON a nanté le fonds de commerce d'HORYZON au profit ARTHUR MEDIA GROUP à hauteur de 120 000 € pour garantir une avance de trésorerie de 120 000 €.

Informations relatives à l'effectif

Informations relatives à l'effectif

Effectif moyen du personnel : 34 personnes.

Détail des créances liées au 31/12/2024

Nom	Créance client	Compte courant d'associé	Intérêts sur compte courant d'associé	Total
WARM-UP INTERACTIVE	2 163 113	1 242 779	66 368	3 472 260
BUT EDITIONS	137 348	456 706	14 166	608 220
TARACORLINI	32 760	361 995	23 114	417 869
FOOT NATIONAL	-	-	-	-
FREEWAY	9 576	30 944	-	40 520
191 MEDIA	-	-	-	-
MARKETING INSIGHT	-	-	-	-
FREEWAY MLP DISTRIB KIOSQUE	1 876	-	-	1 876
HDS	-	3 061	-	3 061
KOOL MEDIA	9 416	149 801	13 455	172 672
TRIBELEADR	39 524	98 448	12 089	150 060
LE BLOG AUTO	133 215	-	-	133 215
France 2.0	-	0	2 447	2 447
Total	2 526 827	2 343 733	131 639	5 002 200

Détail des dettes liées au 31/12/2024

Nom	Fournisseurs	Compte courant d'associé	Intérêts sur compte courant d'associé	Total
WARM-UP INTERACTIVE	-	-	-	-
BUT EDITIONS	-	-	-	-
TARACORLINI	-	-	-	-
FOOT NATIONAL	-	-	-	-
FREEWAY	-	-	-	-
191 MEDIA	-	13 653	3 898	17 551
MARKETING INSIGHT	-	-	-	-
FREEWAY MLP DISTRIB KIOSQUE	-	-	-	-
HDS	7 000	-	-	7 000
KOOL MEDIA	-	-	-	-
TRIBELEADR	55 618	-	-	55 618
France 2.0	-	-	-	-
Total	62 618	13 653	3 898	80 169



ARICE A.C.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES RISQUES FINANCIERS,
COMPTABLES ET DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

HORIZON MEDIA

32 avenue Pierre Grenier

92300 LEVALLOIS PERRET

SAS Au Capital de 562 500 €

Monsieur le Président,
Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confié par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur les risques financiers, comptables et de gestion auxquels est exposé la société **HORIZON MEDIA** relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous avons effectué nos travaux selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Les risques financiers, comptable et de gestion correspondent à ceux identifiés dans le cadre de notre mission de certification des comptes et que nous estimons d'une importance suffisante pour être portés à votre connaissance.

Préalablement à l'émission du présent rapport, nous nous sommes entretenus avec votre Président et votre Directeur Administratif et Financier des risques financiers, comptables et de gestion identifiés et la pertinence des recommandations formulées.

Le présent rapport est établi dans le contexte décrit ci-avant. Ainsi les risques financiers, comptables et de gestion identifiés et les recommandations formulées visant à réduire ces risques ne présentent pas un caractère exhaustif.

Nous avons vérifié la bonne application des textes légaux et apprécié les risques économiques, juridiques, sociaux et fiscaux. Nous avons souligné la nécessité d'une analyse approfondie des risques économiques liés à la nécessité de recentrer l'activité dans des domaines générant une rentabilité permettant de dégager les ressources suffisantes pour maintenir la continuité de l'exploitation et assurer la réussite du plan de continuation envisagée dans le cadre du redressement judiciaire.

Nous avons relevé une bonne application des principes comptables et la bonne justification des comptes tant en termes de valorisation que d'exhaustivité.

Paris, le 27 mai 2025

Pour la S.A.S. ARICE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



David BENFREDJ
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE

La société TARACORLINI, Présidente de la société HORYZON MEDIA, a établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aux fins d'approbation des comptes de cet exercice.

1- ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

- Malgré la politique de réduction des coûts et de rationalisation des filiales mises en œuvre en 2023, la fin de l'année 2023 a été marquée par la persistance des difficultés de trésorerie.

En conséquence, nous avons été obligés d'activer un plan de redressement afin de protéger la société et ses actifs, et de s'organiser, sous la protection du Tribunal, pour le remboursement du passif.

Ainsi nous avons obtenu le 2 juillet 2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, ouvrant une période d'observation de six mois.

Cette première période d'observation a été concluante, la société ayant remis ses comptes à l'équilibre, grâce à une réduction de ses coûts.

En conséquence, la période d'observation a été renouvelée jusqu'en juillet 2025.

- Notre filiale WARM UP ne présentait plus de rentabilité suffisante pour en maintenir l'exploitation, et de ce fait nous avons dû la mettre en liquidation le 2 juillet 2024.

En conséquence, il a fallu acter, dans le bilan comptable, à la perte de notre compte courant d'associé, et à la dépréciation de nos titres.

- Le Chiffre d'affaires sur l'exercice est globalement stable par rapport à l'exercice précédent, accusant une légère baisse.

2- INDICATEURS DE L'EXERCICE

Ainsi, notre chiffre d'affaires hors taxes au titre de l'exercice s'est élevé à 5.229.611 €.

L'analyse de l'activité se traduit par les résultats suivants :

- Résultat d'exploitation : -974.861 €
- Résultat courant avant impôt : -3.544.101 €
- Résultat financier : -2.569.240 €
- Résultat exceptionnel : -1.519.043 €

Les charges de l'exercice sont les suivantes :

- Salaires et traitements : 1.707.289 €
- Impôts et taxes : 59.965 €
- Dotations aux amortissements : 96.186 €
- Dotations aux dépréciations : 415.629 €
- Charges exceptionnelles (essentiellement dépréciation Warm Up) : 1.734.433 €

Ainsi la perte comptable de l'exercice est de 5.063.144 €.

3- ÉVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société a retrouvé l'équilibre de son compte d'exploitation.

Un plan d'apurement du passif est en cours de préparation pour être soumis au Tribunal pour approbation en juin.

4- ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Aucun événement n'est développé en matière de recherche et de développement.

5- RÉSULTATS - AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir une perte de 5.063.144 €, que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

6- ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE AU 31/12/2024 JUSQU'À CE JOUR

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture à ce jour.

7- MONTANT DES DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DE 3 DERNIERS EXERCICES ET AVOIR FISCAL OU ABATTEMENTS CORRESPONDANTS

Au titre des 3 dernières exercices il a été procédé aux distributions suivantes :

- exercice clos le 31/12/2023 : 0 €
- exercice clos le 31/12/2022 : 0 €
- exercice clos le 31/12/2021 : 0 €

8- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Il est rappelé que notre Société détient une participation dans les sociétés ci-après mentionnées, à savoir :

- TRIBELEADR, SAS au capital de 4.000 €, dont le siège social est 70, rue Rivay 92300 LEVALLOIS-PERRET, RCS 753 495 316 à concurrence de 100% du capital social.

Cette société a clôturé son dernier exercice social le 31 décembre 2024 :

- Chiffre d'affaires : 250 K€
- Résultat de l'exercice : + 44 K€

- LEBLOGAUTO.COM, SAS au capital de 50.000 €, dont le siège social est 32 Avenue Pierre Grenier 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, RCS 482 054 376 à concurrence de 51% du capital social, la présidence étant assurée par l'autre associé, les comptes de l'exercice ne sont encore arrêtés à ce jour.
- KOOL MEDIA, SAS au capital de 10.000 €, dont le siège social est 32 Avenue Pierre Grenier 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, RCS 901 417 394 à concurrence d'une participation du capital social.

Cette société a clôturé son dernier exercice social le 31 décembre 2024 :

- Chiffre d'affaires : 2,1 K€
- Résultat de l'exercice : -17 K€

9- ACTIONNARIAT DES SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'il n'y a pas de participation des salariés au capital social.

10- DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous demanderons de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 0 €.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles. Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

11- CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux comptes a émis ses rapports portant sur les comptes annuels et sur les conventions règlementées visées à l'article L 225-38 du Code de commerce.

12- DELAIS DE PAIEMENT

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.-1e : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					1 169
Montant total des factures concernées TTC	94 734.19 €	41 902.38 €	26 283.58 €	2 401 008.23 €	2 523 928.38 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	2.78 %	1.23 %	0.77 %	70.46 %	
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice					
(B) Factures exclus du (A) relatives à des dettes et créances litigieuse ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues	0				
Montant total des factures exclues	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours				

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.-1e : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					821
Montant total des factures concernées TTC	90 562.2 €	158 437.84 €	2 535.15 €	2 226 724.9 €	2 478 260.19€
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	1.64 %	2.87 %	0.05 %	40.27 %	
(B) Factures exclus du (A) relatives à des dettes et créances litigieuse ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues	0				
Montant total des factures exclues	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours				

13- PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Elles sont identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

Fait à Levallois-Perret, le 16 mai 2025

TARACORLINI
Monsieur Eric ADERDOR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Aderdor', written over the printed name 'Monsieur Eric ADERDOR'.